

NOTES SUPPLÉMENTAIRES AUX FRAGMENTS SUR LYON

Inscrites dans la *Revue du Lyonnais*

EXTRAITS D'OUVRAGES DIVERS

Journal d'un voyage de France et d'Italie, par un gentilhomme français, l'année 1661 ; Paris, Dezallier, 1679, in-8. — Passant à Lyon et visitant l'église de Saint-Jean, l'auteur remarque que l'on n'y voit « ni tableaux, ni tapisseries, mais bien le chœur des chanoines, dont les sièges sont de marbre, et à l'extrémité un autel fort bas, où sont deux petits chandeliers et une croix ;..... Je ne pourrois pas approuver de laisser ainsi leur église dépouillée de toutes sortes d'ornemens, si d'ailleurs on ne sçavoit qu'ils font cela par un bon motif, pour conserver l'ancienne manière de prier des fidèles et pour marquer que la véritable piété consiste plutôt dans l'ornement intérieur de l'âme, que dans l'extérieur ».

*
* *

« Le père du poète Mée (vivant en 1709) était un bon négociant de Lyon qui lui avoit laissé plus de soixante mille livres, qui furent bientôt dissipées et comme ses ouvrages ne lui rapportaient pas beaucoup il fut réduit à la dernière misère. »

Bigarrum Calotines, 4^e recueil 1733.

*
* *

Le 11 mars 1789, au concert spirituel, M. Alday exécuta une symphonie concertante pour deux violons avec M. Vauthy... Ce

doit être M. Alday, mort très âgé à Lyon, il y a près de cinquante ans, laissant quatre fils musiciens.

*
* *

La belle Isabelle Andréini, d'une troupe italienne dont parle Bayle, mourut en couches à Lyon, le 10 juin 1604.

*
* *

Érasme, dans son colloque intitulé *Diversoria*, vante la beauté et le mérite des femmes et des filles lyonnaises.

VARIA

Lemot a fait une statue de Cicéron pour la salle du tribunal, le jugement de Salomon, bas-relief qui obtint le grand prix de l'Académie de peinture en 1790 ; bas-relief de la salle du Corps législatif, 1802 ; Lycurgue, statue en plâtre. (Lemot était élève de Dejoux.)

*
* *

M. Richard, une célébrité lyonnaise, exposa à Paris en 1802 un tableau qui fut très admiré et qui représentait Valentine de Milan. La composition se ressent un peu du goût de l'époque et de ce que l'on a désigné depuis sous le nom de style *troubadour*, c'est-à-dire du moyen âge tout à fait de fantaisie. La fenêtre trilobée qui éclaire la chambre de Valentine, semble une réminiscence des fenêtres de l'abside de Saint-Jean.

Le meilleur tableau de ce peintre, parce qu'il ne représente pas un sujet historique mis à la mode du jour, est celui de Vert-Vert, du musée de Lyon.

*
* *

Lorsque M. Seringe, directeur du jardin des plantes, fut reçu de l'Académie de Lyon, il dit dans son discours que le nom de place de la Déserte venait d'une famille *Deserta* qui possédait cet emplacement. C'est une erreur complète ; le nom, attribué plus tard à un couvent de religieuses, venait de ce qu'avant elles le lieu étai

désert. Ces religieuses fabriquèrent une eau d'arquebusade et une eau des Carmes qui n'avaient pas d'égales. Après elles, la fabrication en a été continuée par M^{mes} Garcin, qui avaient été dans le couvent, et par leurs nièces. Celles-ci étant mortes, la recette et la vente ont passé à un pharmacien de la place de la Miséricorde.

*
* *

D'après le *Dictionnaire des Origines* (1777), un fondateur de Lyon inventa une pièce d'artillerie nommée jumelle et composée de deux canons, réunis par le milieu. Elle ne fut pas longtemps en usage.

*
* *

Marc-Antoine Petit, docteur en médecine de l'université de Montpellier, chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon, membre du conseil municipal, de l'Académie et de la Société de médecine de la même ville, correspondant de l'Institut de France, naquit à Lyon le 3 novembre 1766 et mourut à Villeurbanne le 7 juillet 1811. Enterré d'abord dans cette paroisse, il fut transféré le 13 janvier 1812 au cimetière de Saint-Just où ses amis lui érigèrent un monument dont les inscriptions gravées sur les quatre faces furent composées par sa veuve Julie Michelin.

Son portrait a été gravé au physionotrace en l'an VII. Au bas est un quatrain composé par M. Trollier de Fétan.

M. Petit avait acquis une juste célébrité dans l'art médical et il joignait à la science l'amabilité la plus parfaite, l'enjouement et des goûts littéraires. Il a laissé de nombreux ouvrages qui ne sont pas tous consacrés aux recherches sur l'art de guérir. Comme beaucoup de ses contemporains, il aimait à se délasser de ses travaux en traitant des sujets variés et en adressant des petits vers aux dames.

Citons pour mémoire une ode sur l'anatomie : *les Isles*, épître à M. Trollier de Fétan, qui habitait à Paris l'île Saint-Louis. Quatre épîtres en vers à M. Fortis sur la médecine. *Onan ou le Tombeau du Mont-Cindre*, poème, 1809 ; *Epître à la montre de Julie* ; *Couplets pour le mariage de M. de Milieu avec M^{lle} de la Chance*, an VII, *le Dieu du Rhône aux jolies Femmes de Lyon*,

réponse à la *Complainte des Tilleuls de Bellecour* insérée dans le *Journal de Lyon*, l'an vi.

M. Petit, par son testament de 1811, légua 500 francs à l'hôpital, 300 francs aux pauvres de Saint-Bonaventure, sa paroisse, sa collection complète du *Moniteur* à la bibliothèque de la ville, ses pièces d'anatomie et instruments de chirurgie à la Société de médecine à la condition d'en laisser l'usage à son fils, s'il suit la même carrière.

Je ne crois pas que son fils l'ait fait ; il fut sous-préfet sous Louis-Philippe et j'ignore complètement sa destinée depuis cette époque.

HOSPICES

Avant la Révolution, les administrateurs des hospices leur faisaient une avance de près de 500.000 livres sans intérêt. Chaque année, les recteurs entrants remboursaient les sortants et le fond restait aux hospices.

Le trésorier avançait à lui seul et sans intérêt 10.000 francs, et, de plus, les autres sommes nécessaires avec l'intérêt à cinq, mais les courtages à sa charge.

Chaque recteur, dans sa partie, faisait les avances des achats et provisions qui étaient payées comptant et il n'était remboursé que le mois suivant. Ils s'imposaient une aumône lors des quêtes ; les frais d'administration étaient à leur charge.

Ils étaient obligés d'assister chaque mois à une procession du Saint-Sacrement et au Salut.

Les repas offerts aux anciens recteurs, aux consuls, aux médecins, aux officiers divers de la Communnuté étaient à leurs frais.

Dans ses lettres patentes de 1729, le roi dit que les hôpitaux de Lyon avaient servi de modèles à ceux du royaume.

D'après le règlement de 1661, il y avait à l'Hôtel-Dieu douze recteurs élus par moitié chaque année le premier dimanche après la nomination du prévost des marchands et des échevins.

Chaque membre sortant proposait trois candidats sur lesquels votaient les recteurs et les nominations étaient soumises à l'approbation du consulat.

« Les recteurs devaient donner l'exemple de l'observation des devoirs de religion et de piété ; il est de règle que le troisième dimanche de chaque mois, jour auquel toutes les personnes de la maison doivent approcher des Sacrements, l'un des recteurs, suivant l'ordre de séance, communie avec tous ceux dont la communauté est composée. »

Règlement de 1757.

Par arrêté du département du 15 décembre 1791, l'administration de la Charité fut confiée à douze administrateurs nommés par la commune et six par le département.

Par une loi du 16 vendémiaire an V, l'Hôtel-Dieu et la Charité furent réunis sous une seule administration de cinq membres.

En 1802, l'empereur établit un conseil général d'administration composé de vingt membres, dont cinq formaient une commission exécutive.

Dès l'installation de ce conseil, les deux hospices furent administrés d'après « les anciens règlements, chef-d'œuvre de sagesse ».

Avant-propos des Règlements imprimés en 1808.

L'hospice des Antiquailles, de création récente, avait eu, dès le principe, une administration distincte. (Voir Achard-James, *Histoire de l'Antiquaille*.) En 1816, l'administration eut déjà à lutter contre l'autorité préfectorale, cherchant à s'immiscer dans la question financière.

HÔTEL-DIEU

En 1654, on mit sur le dôme, au nord, près le grand portail, deux vases en cuivre doré. Le Consulat en fit faire six autres pour les pavillons qui entourent le dôme.

En 1743, Souflot recevait de l'administration de l'Hôtel-Dieu un traitement annuel de 2.400 livres. On commença le grand dôme sur ses dessins en 1756. Mais comme il quitta Lyon à cette époque, les travaux furent dirigés par les architectes *Melchior Munet* et *Toussaint Loyer*. Ce dernier modifia le plan de Souflot en lui donnant moins d'élévation. Néanmoins ce dôme, terminé

en 1761, est d'un grand effet et d'un noble caractère. On admirera toujours la sévérité et le grandiose de ses lignes d'ensemble, sa croix soutenue par une sphère supportée par des anges, et à l'intérieur les savantes combinaisons de sa voûte.

En 1762, on y plaça les statues de Childebert et d'Ulrogothe ; ce ne sont pas celles que l'on voit aujourd'hui, qui furent données en 1819, par M. Godinot et sont l'ouvrage des sculpteurs *Prost* et *Charles*. La façade du quai resta longtemps inachevée. En 1820, on entreprit de la terminer. Le duc d'Angoulême fit un don de 50.000 francs pour cet objet. En 1821, le duc de Bellune posa la première pierre de l'aile à construire, sous la direction de l'architecte Tissot. Un legs de 100.000 francs, fait par M^{lle} Millière y aida aussi puissamment.

L'aile méridionale fut terminée beaucoup plus tard par M. *Christot*, architecte des hospices. Une lourde faute fut commise alors, car cette aile a une arcade de plus que l'aile correspondante du nord. Sur qui doit retomber la faute ? Il ne nous appartient pas de le décider, ne connaissant pas les pièces du procès.

Dans le projet de Soufflot, cette aile se terminait du côté de la rue de la Barre par une façade en pan coupé de la chapelle du Saint-Esprit.

*
* *

En 1637, M. Alexandre Mey, recteur de l'Hôtel-Dieu, proposa de reconstruire l'église et s'engagea, ainsi que M. Honorat, à en supporter les frais.

Pierre de Sève se chargea de la construction d'une chapelle, et l'administration reconnaissante décida qu'elle porterait son nom et serait ornée de ses armoiries. (Voir, sur les chapelles et les armoiries, la notice publiée par M. Perret de la Menue, architecte de l'hospice.)

L'église possédait autrefois quelques bons tableaux ; celui du grand autel par *Lebrun*, la vierge dans une gloire par *Cretet*, le Sauveur mort par *Blanchet*, un saint Sébastien de *Squoniam*.

A la place du tableau de *Lebrun*, on voit aujourd'hui, derrière l'autel, un Christ de *Serangeli*, et, à côté, la résurrection de Lazare et le Samaritain. Le premier fut peint et donné en 1808 par le

marquis de Loras, amateur, élève de *Regnault*, aussi distingué par son esprit et son noble caractère que par ses goûts artistiques. Ce tableau ne supporterait pas une critique un peu sévère, mais on n'osera pas la lui adresser en songeant aux difficultés du sujet, à l'époque de décadence à laquelle fut fait ce tableau, à l'inexpérience d'un homme du monde en présence d'une composition qui demandait le pinceau d'un maître. M. de Loras, d'une très grande modestie, ne consentit à peindre cette toile qu'à la condition que le pendant serait commandé à un artiste pauvre, M. *Chabot*, élève, comme lui, de *Regnault*, mort, il y a quelques années, à Paris, homme de talent, mais qui n'eut pas une célébrité éclatante. Il avait fait pour la Malmaison un grand portrait de Napoléon à cheval, j'en possède l'esquisse. Le tableau du Samaritain est bien composé et d'un bon coloris. Quant à Lazare, lorsqu'il fut en place, on demanda à M. de Loras plusieurs modifications, surtout à la figure du Christ. En cédant, trop facilement peut-être, à ces exigences, M. de Loras fut mal inspiré, et, au dire des contemporains, la première inspiration valait mieux que l'œuvre retouchée.

*
* *

Le portail de l'église fut refait à neuf en 1706, sur les dessins de l'architecte *Delamonce*.

Maître *François Rabelais* fut reçu en novembre 1532, comme médecin de l'hôpital, à la place de *Pierre Rolland*, et aux gages de quarante écus par an. *Pierre Castel* lui succéda. M. Coste avait dans sa collection un portrait de Rabelais avec ses armoiries, qui étaient trois lapins, 2 et 1.

LA CHARITÉ

Le portail de l'Église est d'une grande simplicité, on n'y remarque guère qu'une assez belle rosace formée de meneaux fleurdelisés. Dans son tympan est un pélican nourrissant ses petits, emblème assez rebattu de la charité, sculpté, il y a une vingtaine d'années, par M. Prost. En 1827, M. Legendre Heral sculpta le bas-relief qui surmonte l'entrée principale sur la rue.

C'est un ouvrage des plus médiocres, et qui étonne de la part de l'élégant sculpteur auquel nous devons l'*Eurydice* de notre Musée. On raconte que l'architecte Pollet, qui avait désigné cet artiste à l'administration, fut tellement surpris de son peu de réussite, qu'il ne put s'empêcher de l'exprimer devant un auditoire des plus graves, par une phrase dont l'énergie ne peut être reproduite.

1714

1^{er} août. — Un impromptu, divertissement en musique pour le maréchal de Villeroy, gouverneur de Lyon, chef de l'Académie des Beaux-Arts, fut chanté en sa présence dans cette Académie. Les paroles étaient de M. B..., académicien, et la musique de M. Bergiron du Fort-Michon, académicien honoraire.

1730

4 juin. — A l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, les pensionnaires du grand collège des jésuites représentèrent un ballet. Les personnages du prologue étaient MM. Parent, de Jonage, de Garnerans, d'Amareins.

Les personnages du ballet : MM. Benoist de Saint-André, de Combes, du Poyet, Pleney, Adine, Humbert, de La Chau, de Serrezin et Bernier.

1740

30 mai. — Représentation par les pensionnaires du grand collège, d'*Édouard I^{er}*, tragédie, et d'*Hercule à Troye*, ballet.

Acteurs : MM. Chabert, Bourlier de Parigny, Rodolphe de la Roquette, Soubry, de Fleurieu, Gondard, Tolomet de Fontanelle de Trévoux.

1754

8 juin. — Représentation par les écoliers du collège de la Trinité, de *Titus* ou la *Ruine de Jérusalem*, tragédie.

Acteurs : MM. George Gesse, Chenévière, Chaspoul, Thomé, Berthollet, Marduel, Tournacion, La Sausse, Cathelin, Charlon, Daniel, La Bâtie de Belley, Riolz, Bourbon, Rast.

1758

27 juin. — Exercice littéraire : De la maison de Bourbon, de la ville de Lyon, de la théologie des papes ; au 2^e collège de Lyon, par Antoine Borde, Ducret et Pichois de Lyon.

1761

16 mai. — *Sédécias, dernier roi de Judée*, tragédie ; la *Pantomime*, comédie-ballet, par les pensionnaires du collège de la Trinité.

Acteurs : Claude et Thomas Rambaud, de Lyon ; de Rachais, de Lièges, de la Tour-du-Pin ; de Pusignieu, de Grenoble ; Boisset, de Montélimar.

MOREL DE VOLEINE.

(A suivre.)
